> Octobre 2017 - N°63

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY

Déchets ou ressources ?

Pages 4-5

Le Journal trimestriel de la commune de Louvigny - 17, Grande Rue - 14 111 Louvigny - Directeur de la publication : Patrick Ledoux
Comité de rédaction : Jacques Chapelière et Anne-Françoise Assimingué - Conception et mise en page : aprim-caen.fr - Photos : Jacques Chapelière, François Decaëns - Didier Auxépaules - Imprimeur : Le Brun - Dépôt légal : à parution - Tirage : 1 400 exemplaires.

LOUVIGNY

Premiers pas

Au moment où les indicateurs montrent que la croissance économique repart, aucune cure d'austérité ne saurait se justifier. Depuis 2010, les collectivités ont déjà largement participé au redressement des comptes publics de notre pays : Louvigny a vu ses dotations annuelles de l'État baisser de plus de 200 000 € nous interdisant de lever des emprunts et, par conséquence, nous obligeant à suspendre tous nos programmes d'investissements. Nous avons fait le choix de maintenir un service public local de qualité pour tous, de préserver le tissu associatif et de soigner la qualité de vie, la convivialité et le bien vivre ensemble à Louvigny. L'effort supplémentaire de 13 milliards que l'État semble vouloir imposer aux collectivités locales va briser la cohésion et la solidarité territoriales si indispensables aux plus fragiles d'entre nous.

La France a besoin de se réformer certes, mais pas sans concertation. Les premières décisions relatives à la fin de l'accompagnement des contrats aidés et à la modification des rythmes scolaires n'en sont que deux malheureuses illustrations. Pour que les élus locaux restent capables de répondre aux préoccupations majeures des Français dans leur vie quotidienne, il faut qu'un dialogue sincère s'engage entre les collectivités et le Gouvernement. Cela ne peut se résumer à un plan de rigueur budgétaire annoncé au cœur de l'été à l'issue d'une conférence nationale des territoires qui avait pourtant affiché une volonté de transparence et de dialogue.

Je vous souhaite un bel automne.

Avec mon plus fidèle dévouement
Votre Maire,
Patrick Ledoux

> Bureau de Poste de Louvigny
Du mardi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
Départ du courrier : 15h30
Samedi : 12h

Horaires du secrétariat de mairie : Tél. : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90,
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, sauf le mardi matin : 9h30 au lieu de 9h00
Site Internet : **www.ville-louvigny.fr** - Courriel : **mairie@ville-louvigny.fr**

> Pour plus d'informations
Consultez le site internet **ville-louvigny.fr** et ***« Bleu Trèfle »***, le petit journal des associations de Louvigny, distribué chaque mois dans votre boîte aux lettres.

> Conseils municipaux

> 13 juin : autorisation ligne de trésorerie, refinancement du prêt Caisse d'Epargne, accord pour l'adhésion de Laize-Clinchamps au syndicat de restauration scolaire, évolution de la présence postale à Louvigny.

> 10 juillet : participation de la commune au plan départemental de lutte contre le frelon asiatique, numérotation de voirie.

> 5 septembre : création de poste remplacement d'un agent, décision modificative budgétaire, autorisation de signer le contrat départemental de territoire, transfert de charges à la communauté urbaine Caen la mer.

Prochains conseils, 19h à la salle polyvalente de l'école élémentaire Hubert Reeves **(entrée place François Mitterrand)**
13 novembre, 18 décembre, 5 février et 26 mars.

> Agenda

> 14 et 15 octobre : exposition des artistes amateurs à la salle des fêtes.

> 18 octobre : réunion publique de la municipalité, 20h30, salle des fêtes.

> 3 novembre : loto Loupy Cyclo, 20h30, salle des fêtes.

> 5 novembre : ciné-concert, 17h30, salle des fêtes.

> 11 novembre : bourse aux vêtements.

> 12 novembre : bourses aux Jouets.

> 27 novembre : collecte de sang, 17h à 20h, salle des fêtes.

> 2 et 3 décembre : marché de Noël.

> 9 décembre : Téléthon, après-midi sport loisir, gymnase.

> 16 décembre : concert de Noël, la Fugue et Cie, 20h30, église.

> 17 décembre : spectacle de Noël, salle des fêtes.

> 10 janvier : vœux du maire, 18h30, salle des fêtes.

> 20 janvier : Swing au bord de l'Orne avec le Camion Jazz, 19h30, salle des fêtes.

> 28 janvier : Mini-concerts Orchestre de Caen, 15h30 et 17h, salle des fêtes.

> 10 février : Théâtre "Le bel été" par la Cie Amaprose, 20h30.

> 26 février : collecte de sang, 17h à 20 h, salle des fêtes.

Née à Louvigny !

Aucune naissance n'avait été déclarée à la mairie de Louvigny depuis 1984. Elia est née le 27 juin dernier au domicile de ses parents Élodie et Maxime et de son frère Ezra. Elles sont devenues rares les naissances enregistrées dans les communes ne disposant pas de maternité. Avec plusieurs décennies d'écart, Elia rejoint ainsi les plus anciens loupiaciens natifs de leur commune.

Naissances

Élia LEGRIX, 27. 06. 17
Neyla FEQRI, 06. 07. 17
Antonin TOUTAIN, 02. 08. 17
Taalïa DOUARRE, 11. 08. 17
Inès MARIE BLOQUEL, 20. 08. 17
Jules ALEXANDRE, 24. 08. 17
Claire GRANDJEAN, 02. 09. 17
Domitille LEBOUCHER, 09. 09. 17
Mathys TRABAT, 14. 09. 17
Zélie LE SENECAL, 15. 09. 17

Décès

Annick ROZIER épouse SIMON, 14. 06. 17
Giovanbattista RUSCONI, 24. 06. 17
Georges GERGAR, 15. 07. 17
Jeanne SAUVEY veuve POPPÉ, 28. 07. 17
Geneviève CAVELOT veuve CHILTZ, 10. 08. 17
Hubert CHARPENTIER, 25. 08. 17
Yvonne COUTANT, 06. 09. 17
Henri PORQUET, 20. 06. 17
Bernard POLIN, 01. 07. 17
Michelle DEROURE veuve BROWAEYS, 08. 08. 17
Haman ASSIMINGUE, 27. 07. 17
Jean-Marie HAUPAIS, 25. 08. 17
Nicole GAUCHER, 27. 08. 17
Paulette ENEE épouse CAPELLE, 17. 09. 17

Abonnez-vous à la newsletter de la commune, **vous serez plus régulièrement et plus rapidement informés.**
Inscription sur le site de la commune ville-louvigny.fr

Évolution de la présence postale

La présence postale sur nos territoires va évoluer dans les trois prochaines années jusqu'à voir la fermeture de la moitié des bureaux de poste tels que nous les connaissons aujourd'hui. Pour Louvigny, une négociation s'est ouverte en mars 2017 sur le constat que la fréquentation de notre bureau de poste a diminué de moitié entre 2012 et 2016 et que le nombre d'opérations a chuté de 40 %. À l'appui d'une convention nationale tripartite entre La Poste, l'État et l'Association des Maires de France, 4 propositions ont été faites pour la mutation du service postal à Louvigny :

- passer dès maintenant d'une amplitude hebdomadaire d'ouverture du service de 27 h à 15 h dans l'actuel bureau de poste avec un service assuré par un agent de La Poste,
- ouvrir un relais postal urbain au centre commercial de Louvigny où seront possibles toutes les opérations d'affranchissements sur les créneaux horaires du commerçant à échéance mi-2018,
- ouvrir une agence postale communale, soit dans les locaux actuels du bureau de poste, soit dans un autre local municipal où toutes les opérations seront possibles y compris les virements, dépôts et retraits d'argent. Ce service serait assuré par un agent municipal à compter de janvier 2019,
- service postal assuré par un facteur-guichetier qui partagerait son temps entre tenir le bureau de poste et distribuer le courrier à Louvigny.

À l'issue de la période de négociation, le conseil municipal de Louvigny a regretté le désengagement de l'État et a conventionné avec La Poste pour le maintien de notre bureau de poste dans les conditions actuelles jusqu'en janvier 2019, puis l'ouverture d'un relais postal urbain au centre commercial de Louvigny mi-2018 et l'ouverture d'une agence postale communale début 2019.

Patrick Ledoux

Création d'un conseil municipal des jeunes

Dans le cadre de la politique jeunesse de la commune, la municipalité souhaite créer un conseil municipal des jeunes. Pour ce faire, sur le temps d'activité périscolaire, Maryline (animatrice du local ado) va d'abord informer les élèves de CE2, CM1 et CM2 sur les fonctions d'un CMJ. Les enfants intéressés pourront ensuite déposer leurs dossiers de candidature pour une élection fin octobre. Maryline sera donc l'animatrice de ce conseil une fois élu, en lien avec quelques élus de la commune.

Par cette création du conseil municipal des jeunes, nous souhaitons initier nos écoliers à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie. Nous espérons donner un nouveau moyen d'expression à nos jeunes et leur permettre de participer activement à la vie de notre commune.
Nous souhaitons à tous les écoliers une belle année scolaire et vous donnons rendez-vous aux urnes très bientôt !

Magalie Ruault, *maire adjointe chargée des affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse*

École : atout choeur !

Pendant l'année scolaire dernière, l'école de Louvigny (parmi quatre écoles de Normandie) a bénéficié d'une action exceptionnelle de l'Orchestre Régional de Normandie. Les enfants ont travaillé – à l'école – un répertoire de chant choral, autour du thème de la danse (polka, tango, valse, samba, java…). Le jour de la Fête de la musique, petits et grands ont participé à une représentation dans un superbe environnement : sur le grand escalier intérieur de l'Abbaye aux Dames, à Caen. Ils ont eu la joie d'y être accompagnés par huit musiciens de l'Orchestre (4 violons, 2 altos et 2 violoncelles). Quelques jours après, enfants et musiciens de l'Orchestre se produisaient de nouveau à la salle des fêtes de Louvigny devant une salle comble ! Rappelons que le « fil rouge » de l'année, pour les écoles regroupées, était celui de la musique.

Ciné-concert pour enfants et familles : conte illustré en musique (Orchestre de Normandie)

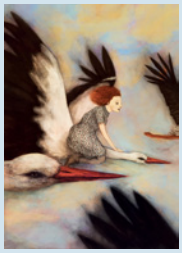

Dans le cadre des Boréales, Louvigny (association Air de fête) accueillera une représentation de Ciné-concert du célèbre conte suédois LE MERVEILLEUX VOYAGE DE NILS HOLGERSSON.
Projection d'un film d'animation sur grand écran, accompagné de 6 musiciens de l'Orchestre de Normandie, sur une musique créée par Alexandre Treille.
Un conte pour les yeux et les oreilles !
(à partir de 6 ans - Durée 45 minutes)

Dimanche 5 novembre, 17h30,
Salle des fêtes de Louvigny

Contact : 06 79 61 66 86

Réservations : concertlouvigny@aol.fr
Tarifs : Adultes : 5 € - Enfants/jeunes (jusqu'à 15 ans) : 3 €
Règlement de l'achat des billets à l'entrée du concert.

Concert joyeux autour de Noël avec la Fugue et Cie

Un bouquet réjouissant de noëls et de carols populaires ou savants, européens ou exotiques, connus ou à découvrir au fil d'une histoire de saison, et accompagnés à l'orgue par F. Gautier.

Samedi 16 décembre 20h30 - Église de Louvigny

Jumelage avec Feniton

Des élus et des membres du jumelage se sont rendus en Grande-Bretagne du 8 au 11 septembre 2017 pour fêter le 40e anniversaire du jumelage entre Feniton et Louvigny. Prolongeant ces quatre décennies d'amitié, Français et Anglais ont partagé des moments de convivialité et de visites.

Les deux maires, Patrick Ledoux et Martin Smith

DÉCHETS OU RESSOURCES ?

Souvenez-vous, au printemps 2013, les collectes de déchets étaient réorganisées et réduites. Cet effort de réduction, après quelques ajustements, est maintenant accepté et fonctionne bien. Elle est en effet bien finie la période où l'on se débarrassait des déchets sans se soucier de la suite. Chacun est conscient que les déchets coûtent et polluent, qu'il faut en produire moins et mieux les valoriser.

D'abord réduire les déchets

Des progrès sont constatés pour les ordures ménagères (bacs gris), leur poids a baissé de 25 kg par habitant et par an. Mais celui des autres déchets reste élevé. Pour les réduire, il nous faut moins gaspiller et moins jeter. Beaucoup d'objets peuvent être réemployés. De ce point de vue les vide-greniers, toujours aussi nombreux, jouent un rôle utile. Le réemploi constitue le premier objectif des ressourceries, des plus anciennes comme Emmaüs aux plus récentes comme « la Chiffo » ou la « Coop 5 pour 100 » récemment installée 20 Cours Montalivet.
(sites Internet : emmaus14.com, chiffo.org, coop5pour100.com)

De son côté, Caen la mer organise des opérations « Utilitroc » (déposer en déchèterie un objet réutilisable, repris gratuitement par un autre usager) et des collectes ponctuelles de déchets électriques et d'ameublement. Celle qui s'est tenue le 24 juin dernier à Louvigny a connu un beau succès.

Les équipements électriques collectés sont triés et démantelés par l'association « R'pur ». Les équipements informatiques réutilisables sont réparés et réinitialisés par l'association « Afb France ». Pour vous équiper à bon marché en informatique, n'hésitez pas à les contacter. Elles sont toutes les deux situées au 123 Cours Caffarelli à Caen. (*Sites Internet : r-pur.asso.fr et afbshop.fr).* Toutes

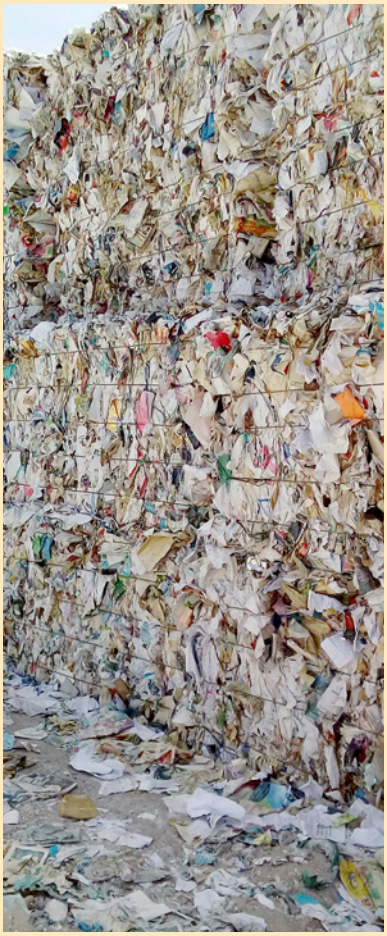

REPORTAGE

LA CHAPELLE DARBLAY : UNE LESSIVEUSE À PAPIER GÉANTE

Savez vous que votre journal du matin est peut-être imprimé sur le papier de celui que vous avez lu le mois dernier ? En effet, les différents matériaux de nos sacs jaunes sont triés par GDE à Rocquancourt qui envoie les balles de papiers à l'usine de la Chapelle Darblay, à Grand-Couronne.

Cette usine fait subir aux papiers collectés un grand lessivage afin d'en produire la matière première du papier recyclé sur lequel est imprimé votre journal. Ce qui saute aux yeux en arrivant sur le site, c'est la zone de stockage. Des murs de 10 mètres de hauteur composés d'emballages multicolores compactés attendent d'être traités. En s'approchant, on peut y repérer des prospectus publicitaires ou électoraux et même des dessins d'enfants.

Les balles livrées ne doivent pas avoir plus de 3 % de déchets pour être acceptées. C'est ainsi que la quantité de carton d'emballage doit être limitée, car il colore la pâte et rend le papier recyclé impropre à l'impression d'un journal qui doit rester blanc. Or, la présence de ce matériau est de plus en plus importante dans nos sacs jaunes, du fait de l'accroissement du commerce en ligne !

Le papier est d'abord « désencré » dans un gros tambour qui le réduit à l'état pâteux. Les matières plastiques, la colle et les particules telles que les agrafes, sont ensuite extraites. Puis la pâte est débarrassée de son eau, pressée entre deux tapis de feutre et séchée. L'usine produit 26 tonnes de papier en une heure. Il est enroulé en bobines de 18 et 25 kms.

La Chapelle Darblay veut être une usine « zéro déchet » puisque les résidus du désencrage sont consommés par l'usine. Quant à l'eau utilisée, prélevée dans la Seine, elle est restituée aux 3/4 après traitement. Enfin, l'électricité excédentaire est revendue à EDF. Ce processus de lessivage est possible 4 fois pour le même papier. Votre journal du matin est donc la preuve du slogan d'Éco-emballage : « Le chat a neuf vies, le papier en a cinq.» Pour le papier, c'est prouvé !

Collecte du 24 juin place F. Mitterrand.

ces associations sans but lucratif participent de l'économie sociale et solidaire et s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire transformant le déchet en ressource.

Les déchets végétaux représentent un poids trop important. À Caen la mer c'est 66 kg/hb/an, soit trois fois la moyenne nationale. Caen la mer est une exception, peu de collectivités collectent en porte à porte les déchets verts. Pour les réduire il faut davantage composter et valoriser sur place ces ressources organiques. Vous pouvez demander un composteur en contactant le **numéro vert 02 31 304 304.**

Pour réduire les déchets papiers un geste simple : coller sur votre boîte aux lettres un « stop pub » disponible en mairie.

Puis mieux les valoriser

Les sacs jaunes contenant papiers et emballages sont orientés vers le centre de tri GDE à Rocquancourt. Ils y sont triés par type de matériaux puis acheminés chez les industriels du recyclage : les papiers et cartons vers des papeteries comme celle de la Chapelle Darblay (voir reportage ci-joint), les briques alimentaires vers Revipac, les contenants en plastique sont repris par Valorplast.

À Caen la mer, trop de verre se retrouve encore déposé dans les bacs gris et incinéré. Celui des bornes de collecte est transformé en de nouvelles bouteilles en verre par la société Tourres au Havre.

Les déchets végétaux sont compostés par Valnor à Billy. Leur volume est réduit de 60% en étant transformé en compost utilisé par les agriculteurs et paysagistes. La distribution gratuite de sacs auprès des habitants rencontre le même succès chaque printemps.

Les ordures ménagères sont incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Colombelles (propriété du SYVEDAC). L'énergie récupérée par les chaudières permet le chauffage de 10 000 équivalents logements et de la piscine d'Hérouville-Saint-Clair. De plus, deux machines ORC viennent d'être installées pour transformer la chaleur en électricité. Sont en projet le chauffage du CHU et de 15 hectares de serres maraîchères. Ainsi 90% de l'énergie produite par la combustion des déchets seront valorisées.

Pour cela mieux les trier

Dans les sacs jaunes il reste encore 17% de déchets qui sont refusés pour non conformité. Le SYVEDAC a analysé en 2016 le contenu des bennes d'ordures ménagères arrivant à l'incinérateur. Il a été trouvé pour une année et par habitant, 14,5 kg de verre, 57 kg d'emballages recyclables, 33 kg de déchets compostables, 20 kg de déchets alimentaires non consommés. Soit plus d'un tiers de déchets qui n'ont rien à faire dans les bacs gris ni à l'incinération ! Pour mieux trier, n'hésitez pas à utiliser le « Mémo Tri » distribué avec ce numéro du Loupy ou consultez le site de Caen la mer à la rubrique déchets.

Bien trier pour mieux valoriser.

Nouveaux

La collecte du papier blanc des bureaux

Elle commencera en décembre auprès des administrations, des établissements scolaires et des collectivités. Un employé de bureau consomme en moyenne 40 kg de papier par an et seuls 16 kg sont recyclés ! Le gisement est donc important. Or on ne peut produire du papier blanc qu'avec du papier blanc et la France est obligée d'en importer.

La collecte des encombrants à domicile sur appel

Caen la mer met en place ce service pour les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite. En contactant le service de collecte des déchets ménagers au 02 31 304 304, ou par mail à contactdechetsmenagers@caenlamer.fr, après présentation de justificatifs, il vous sera proposé un rendez-vous dans les quinze jours.

> **Jacques Chapelière,** *maire adjoint chargé de l'environnement et* **Anne-Marie Lamy,** *conseillère municipale déléguée au SYVEDAC*

Au service de l'art contemporain

La galerie « Art 4 »

L'association a été fondée il y a tout juste vingt ans par quatre femmes passionnées d'art contemporain. La galerie « Art 4 » s'installe alors à Caen, dans le quartier des Quatrans. Annie Bonnet en assume seule l'activité depuis 2012 et décide, en 2015, de la déplacer à son domicile au Mesnil de Louvigny.
N'hésitez pas à franchir le portail du 18, rue Maison Molière. Au milieu d'un parc arboré et bordé d'un bief, une belle maison ancienne dans laquelle trois pièces sont affectées à la galerie : la salle d'accueil, le préau et la bibliothèque. Vous y découvrirez les tableaux, céramiques et sculptures présentées lors des quatre ou cinq expositions qui se succèdent dans une année. La galerie travaille avec une quinzaine d'artistes en permanence et propose régulièrement, de façon ponctuelle, de nouveaux artistes de toute la France, des peintres et des céramistes, créateurs d'œuvres abstraites ou de figurations libres. Il s'agit de promouvoir l'art contemporain et d'amener un plus large public à s'ouvrir à ces formes artistiques jugées d'accès plus difficile. Porter un regard neuf sur le monde et le réel est un exercice qui demande de l'attention mais qui est à la portée de tous.
Les clients et visiteurs ont suivi et apprécient ce nouveau cadre. En vingt ans ce sont près de 150 expositions qui ont été présentées par « « Art 4 », qui participe aussi à des salons de galeries comme « Art Up » de Rouen en octobre prochain. Annie Bonnet choisit sur des coups de cœur des artistes aux créations originales. Elle est par ailleurs très attachée à la richesse du travail de la matière. La prochaine exposition présentera les œuvres de deux femmes, celles gaies et singulières de Catherine Lepage et les dérives inquiétantes de l'homme vers l'animal de Sylc.

La galerie est ouverte samedi et dimanche pendant les expositions de 15h à 19h ou sur rendez-vous au 06 83 29 76 86.

Art 4, 18 rue maison Molière 14111 Louvigny

Site internet : galerieart4.free.fr

Deux boîtes à livres à Louvigny

Les boîtes sont installées près de la Poste et au centre commercial. À l'initiative du Lions Club local qui les fabrique et les cofinance, ces boîtes à livres sont à votre disposition. Vous pouvez y déposer, emprunter et rapporter un livre. Cette initiative en faveur de la lecture contribue à la lutte contre l'illettrisme mais aussi à l'échange et à la convivialité dans notre commune.

AMAP

L'AMAP de Louvigny a accueilli de nouveaux producteurs. Après les légumes, les pommes, les poulets, on peut dorévavant se procurer des œufs, des fromages de chèvre et du miel. La distribution a lieu dans le local prêté par la mairie, Place François Mitterrand, le jeudi soir de 18h30 à 19h30.

Renseignements: amap_louvigny@yahoo.fr

Caen la mer

Nouveau tram sur de

Le remplacement du tramway sur pneus par le tram-fer, souvent critiqué mais malgré tout retenu, est sur le point de devenir une réalité, même si on regrette l'abandon de la ligne 2 pourtant financée. Le nouveau projet de tramway retenu est donc le suivant : transformation de la ligne 1 en tramway fer standard, extension de la branche B (1000 mètres environ), depuis la Grâce de Dieu et en direction du Centre de maintenance des véhicules jusqu'au terminus des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne, et extension vers la Presqu'île.
Ce projet assurera la desserte de 74 000 habitants, 47 000 emplois et 27 000 scolaires et étudiants. Avec le prolongement vers la Presqu'île, ce sont de nouveaux équipements publics majeurs de l'agglomération (Bibliothèque Alexis de Tocqueville, Salle de musiques actuelles Le Cargö, ESAM Caen/Cherbourg, Tribunal et Dôme) qui seront desservis. L'extension vers Fleury-

Des entrepreneurs, commerçants et artisans ont lancé

« Louvigny plus »

C'est le nom que s'est donné la nouvelle association qui vient de se créer dans la commune. Voisins dans le nouveau quartier d'activité qui s'est progressivement développé ces dernières années, plusieurs entrepreneurs ont souhaité mieux se connaître, échanger des services et proposer des avantages aux salariés qui viennent travailler à Louvigny. C'est le premier objectif de l'association « Louvigny plus » officiellement déclarée le 31 janvier dernier.

Le second objectif est d'être un interlocuteur collectif avec la municipalité pour faire part des projets et des préoccupations des acteurs de ce quartier. Ce quartier mixe l'activité économique et l'habitat et fonctionne plutôt bien, il n'y a pas de problème majeur de cohabitation entre entreprises et habitants. La principale préoccupation actuellement est de mettre en place, avec la municipalité, une signalétique efficace. Beaucoup trop de visiteurs tournent encore à la recherche de leur destination.

Les entrepreneurs, leurs clients et visiteurs sont unanimes, ce quartier a deux beaux atouts : sa facilité d'accès aux portes de Caen et son cadre paysager agréable avec de l'espace, de la verdure et de belles perspectives. Ceci le rend attractif et son extension sur le côté sud de la route du Mesnil est très attendue.

L'association envisage de créer un événement pour faire mieux connaître ce quartier et la diversité de ses entreprises. « Louvigny plus » est également disponible pour entrer en contact avec les autres associations de la commune.

Président : Benjamin Mariette
Contact : louvignyplus@gmail.com

De gauche à droite : Francine Perrard, sté Encre Service, (secrétaire) ; Francois Desplanches, sté Prairie Squash, (trésorier) ; Benjamin Mariette, sté Contrôle Technique de Louvigny, (président) ; Stéphanie Pauzat , sté MilEclair, (vice-présidente).

LOUVIGNY

nouveaux rails

sur-Orne permet quant à elle une nouvelle ouverture vers le sud de la communauté urbaine.

La mise en service est prévue pour la rentrée de septembre 2019 et ces nouveaux tramways transporteront chaque jour 64 000 voyageurs contre 42 000 aujourd'hui. Il faudra veiller à ce que ce nouveau mode de transport, bien plus fiable que l'est le tramway sur pneus d'aujourd'hui, reste accessible financièrement et socialement à tous. Il devra être complémentaire aux autres façons de se déplacer et amener chacun d'entre nous à réfléchir sur nos modes de déplacements dans l'agglomération caennaise. Il devra faciliter l'accès aux services, commerces et équipements et rester l'armature du projet global de transports collectifs sans pour autant affaiblir l'offre de transport sur les lignes desservies par les bus et minibus.

Ce projet conforte ce lien si indispensable entre les quartiers et la ville, donc entre les citoyens, et il représente une opportunité exceptionnelle de concilier les objectifs de développement économique, d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.

Patrick Ledoux, Maire de Louvigny

LES 50 COMMUNES MEMBRES DE CAEN LA MER : Authie • Bénouville • Biéville-Beuville • Blainville-sur-Orne • Bourguébus • Bretteville-sur-Odon • Caen • Cairon • Cambes-en-Plaine Carpiquet • Colleville-Montgomery • Colombelles • Cormelles-le-Royal • Cuverville • Démouville • Épron • Éterville • Fleury-sur-Orne • Le Fresne-Camilly • Garcelles-Secqueville • Giberville Grentheville • Hermanville-sur-Mer • Hérouville-Saint-Clair • Hubert-Folie • Ifs • Lion-sur-Mer • **Louvigny** • Mathieu • Mondeville • Mouen • Ouistreham • Périers-sur-le-Dan • Rocquancourt Rosel • Rots • Saint-Aignan-de-Cramesnil • Saint-André-sur-Orne • Saint-Aubin-d'Arquenay • Saint-Contest • Saint-Germain-la-Blanche-Herbe • Saint-Manvieu-Norrey • Saline • Soliers Thaon • Thue et Mue • Tilly-la-Campagne • Tourville-sur-Odon • Verson • Villons-les-Buissons

Espaces publics

Les produits phytosanitaires interdits

Que dirions-nous si l'on continuait à installer des matériaux en amiante dans les écoles, les salles publiques ou les nouveaux logements ? Comme pour l'amiante hier, nous connaissons aujourd'hui les atteintes graves à la santé et à l'environnement provoquées par les désherbants chimiques. Comme pour l'amiante, nous ne pouvons plus faire comme si nous ne savions pas. Nous devons préserver notre santé, la qualité de l'air et de l'eau, la vie des sols et la biodiversité.

Mauvaise herbe ou fleur solaire ?

C'est l'objectif de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui, depuis le 1er janvier 2017, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des communes, départements, régions, État et établissements publics. C'est un défi important que nous devons relever : nous désintoxiquer de produits qu'il était commode d'épandre et qui en quelques heures nous débarrassaient de ces fameuses « mauvaises herbes ». Longue et difficile transition, car il n'y a pas de solution miracle pour remplacer les pesticides chimiques.

La premier changement à opérer est celui de notre regard. Acceptons la présence d'une végétation spontanée et moins maîtrisée dans l'espace public. Les graminées, les pissenlits et les pâquerettes sont-elles vraiment des « mauvaises herbes » ? Dans toutes les villes, la question se pose : comment associer respect et contrôle de la vie végétale ? Les voies du nouveau tramway de Caen la mer seront végétalisées, alors nous pouvons accepter sur nos trottoirs un peu d'herbes folles et de fleurs sauvages !

Quel type d'entretien ?

La municipalité de Louvigny avait anticipé cette évolution. En signant en juin 2010, avec la FREDON, la charte d'entretien des espaces publics, la commune s'était engagée à réduire l'usage des désherbants chimiques. Cet entretien est maintenant de la compétence de la communauté urbaine Caen la mer. Une transition est en cours pour partager le travail des agents et le matériel des six communes du secteur Odon. Des méthodes alternatives de désherbage sont à mettre en place. Elles sont plus coûteuses en matériel et en temps de travail. Nous ne disposons pas de solutions miracles. Il nous faudra peut-être décider de végétaliser certaines surfaces aujourd'hui en sable. Pour l'entretien des espaces publics, c'est une double transition que nous vivons : transfert à Caen la mer et changement de méthodes.

Chacun doit y prendre sa part

La réussite de cette transition repose sur la participation de tous les habitants. L'arrêté municipal du 2 février 2015 rappelle qu'il revient à chaque riverain, si nécessaire, de déneiger, balayer et désherber la partie du trottoir longeant son habitation, sans utiliser de produits chimiques. L'arrêté indique que « *pour contrôler la pousse d'herbes indésirables et participer à l'embellissement de la commune, les habitants sont invités à fleurir le pied de mur extérieur à leur propriété, en garantissant le passage à tous les usagers des trottoirs* ».

L'ensemble de tous les jardins privés constitue le plus grand espace vert de Louvigny ! Il nous faudra aussi arrêter tout traitement chimique dans nos jardins. Depuis le 1er janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée. Ces produits doivent être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Au 1er janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers.

Jacques Chapelière, maire adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie

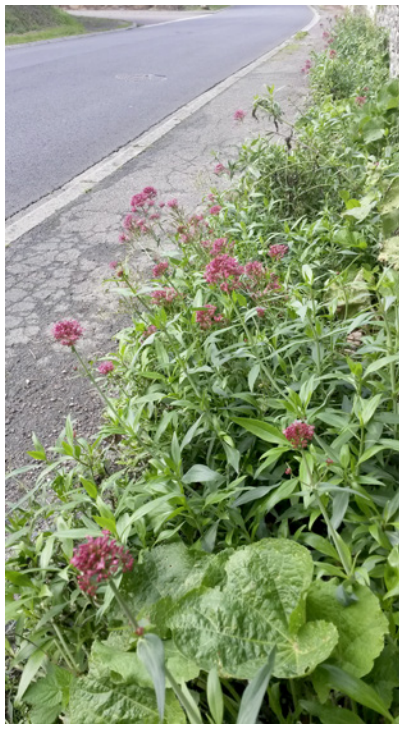

Fleurir les pieds de murs.